

Dossier suivi par Gilles Suignard
g.suignard@ville-rennes.fr
en lien avec Camille Busson
c.busson@ville-rennes.fr

Diffusion aux membres du comité

Participants :

- *Mesdames Camille BUSSON, Geneviève LETOURNEUX, Catherine ROLANDIN, Françoise SOULIMANT*
- *Messieurs Hubert CHARDONNET, Ahmed CHATMI, Thomas GACHET, Gérard GRATCH, René JOUQUAND, Loïc RICHARD, Gilles SUIGNARD, Mohammed IQBAL-ZAIDOUNI*

Excusés :

- *Mesdames Nathalie APPERE, Ghania BOUCCEKINE, Jocelyne BOUGEARD, Isabelle DANIEL, Catherine GLON*
- *Monsieur Alain KAMIERZAC*

COMPTE-RENDU

REUNION DU COMITE CONSULTATIF LAÏCITE DU 11 OCTOBRE 2016

I - Présentation de la séance

Le Comité Consultatif Laïcité s'est réuni en séance plénière mardi 11 octobre 2016 à l'Hôtel de Ville.

René Jouquand a annoncé l'ordre du jour suivant :

- Retour sur la présentation de la contribution du Comité Consultatif Laïcité "*Pour une Charte rennaise de la laïcité*" au Conseil Municipal du 19 septembre 2016
- Suites et diffusion de la contribution
- Journée nationale de la laïcité du 9 décembre 2016
- Informations diverses
- Prochaines réunions du Comité

II – Retour sur la présentation de la contribution du Comité Consultatif Laïcité "*Pour une Charte rennaise de la laïcité*" au Conseil Municipal du 19 septembre 2016

Françoise Souliment fait retour très positif sur la présentation de René Jouquand et l'intervention d'Hubert Chardonnet et souligne l'appréciation positive de l'ensemble des groupes politiques dans leurs expressions. La question qui se pose désormais est celle des suites apportées et de l'appropriation de cette contribution par la municipalité et les acteurs associatifs.

Loïc Richard s'exprime sur un retour sérieux des groupes politiques et un bon article dans le journal Ouest France.

Gilles Suignard souligne que c'est l'un des meilleurs échanges auxquels il a assisté en Conseil Municipal. L'intervention de René Jouquand cadrait très bien le sujet, les élus étaient très attentifs à son intervention. Chacune des expressions des groupes politiques étaient d'une grande tenue, chacun a exprimé avec sérieux sa position sur le sujet. Le travail collectif fait au sein du Comité a permis d'avoir ce débat.

Ce qui ressort de l'article du journal Ouest France est le sérieux du travail collectif fourni.

René Jouquand à son tour souligne la qualité et la durée des interventions politiques. Il remercie le travail des membres du Comité et des services de la Ville pour la mise en page et la production de ce document.

III – Suites et diffusion du document

Hubert Chardonnet rappelle que son intervention au Conseil Municipal insistait sur la nécessité tant pour la collectivité que pour les partenaires associatifs de se saisir de cette contribution pour faire vivre la laïcité sur le territoire rennais.

Concernant les suites apportées par la collectivité, une réunion de travail avec le Cabinet a eu lieu et la contribution a été présentée aux directeurs puis diffusée aux services. L'objectif est de cadrer précisément la manière dont l'administration va se saisir des préconisations : méthode de travail, calendrier de mise en œuvre, processus de décision...

Il est proposé au Comité de faire un point d'étape sur l'avancée des suites données par la Ville, 6 mois après sa présentation au Conseil Municipal, soit au cours du premier trimestre 2017.

Les membres du comité sont favorables à cette proposition.

René Jouquand ajoute que les suites n'appartiennent pas qu'à la Ville et qu'il revient à chaque organisation du monde associatif d'en faire de même.

Concernant la diffusion de la contribution. Au-delà des membres du Comité, des élus et des services de la Ville, seront destinataires du document : l'ensemble des personnes auditionnées par le Comité, les partenaires institutionnels, l'Education nationale et l'Enseignement Catholique, les grandes villes de France et de l'Ouest, les associations de jeunesse, d'éducation populaire et de diversité culturelle, les principales associations sportives, les équipements de la Ville et les équipements conventionnés, les Conseils de Quartiers, les Comités consultatifs Rennes au pluriel et Égalité femmes-hommes...

IV – Journée nationale de la laïcité du 9 décembre 2016

La contribution du Comité invite la Ville de Rennes à marquer l'évènement annuel de promotion de la laïcité autour du 9 décembre instituée par le Président de la République : la Journée nationale de la laïcité. René Jouquand précise que l'appellation est bien "Journée nationale de la laïcité" et pas "Fête de la laïcité".

Les initiatives couvriraient la 1^{ère} quinzaine de décembre.

Le rôle du Comité n'est pas d'organiser mais d'impulser. Il invite donc ses membres à prendre des initiatives dans leur association ou structure : expositions, conférences...

Les membres du Comité peuvent aussi se proposer comme personnes ressources pouvant être sollicitées sur certains sujets, au nom de leur association ou structure (pas au nom du Comité). Le but est de faciliter la prise d'initiative pour des acteurs du territoire qui pourraient faire appel à eux. Il est donc proposé au Comité de constituer un répertoire des membres volontaires.

Il est précisé que la Ville veillera à la communication du programme de cette quinzaine.

Hubert Chardonnet présente l'initiative de la Ville de Rennes : l'organisation d'une soirée conférence / débat avec (sous réserve de sa disponibilité à cette période) la participation de Jean-Louis Bianco, président de l'Observatoire National de la Laïcité.

Hubert Chardonnet fait part de ses questionnements sur la forme de l'expression municipale à l'occasion de ce temps fort annuel : une réception à l'Hôtel de Ville est-elle la bonne formule ? Il interroge les membres du Comité à ce propos.

Françoise Soulimant s'exprime sur le temps fort du 8 mars instauré par la Ville afin de recevoir l'ensemble des associations de femmes à l'Hôtel de Ville. C'est un jour très important pour les associations. Elles se rencontrent. C'est un temps qui rassemble.

Il est proposé d'impulser une telle initiative pour la laïcité.

Gilles Suignard rappelle qu'au cours des travaux du Comité, il avait été constaté que la Maire s'exprimait sur les questions de laïcité principalement dans des lieux de culte. Compte tenu du souhait d'exprimer la diversité des opinions, il avait été proposé qu'une expression de la Maire ait lieu à l'Hôtel de Ville pour réunir les représentants des cultes, des mouvements de pensées, des diverses associations rennaises... Cette proposition pourrait notamment intéresser toutes les personnes auditionnées par le Comité.

Gérard Gratch indique qu'il s'agirait d'un symbole de l'engagement de la municipalité sur la laïcité.

René Jouquand complète la liste des initiatives avec celle de la Ville en lien avec Destination Rennes : deux parcours de mémoire pourraient être proposés le samedi 10 décembre 2016. Il s'agirait de parcours autour de personnages qui ont marqué la laïcité à Rennes.

Destination Rennes est d'accord pour travailler avec des volontaires du Comité à de nouveaux parcours pour une offre plus pérenne en 2017.

À partir du 9 décembre, la bibliothèque des Champs Libres accueillera à l'Espace citoyen, un cycle mensuel de réunions le midi "Laïcité et actualité" avec des invités locaux. René Jouquand sera l'animateur de ce RDV mensuel, le 1^{er} est fixé vendredi 9 décembre 2016.

Cette quinzaine pourrait aussi être l'occasion de mettre en partage les travaux du Comité dans le but de les partager avec les habitants. Il est proposé aux 5 associations membres du Comité (CPB, PATRO, ARCS, UAIR, MIR) d'organiser une présentation de la contribution en leur sein : 5 soirées ouvertes à tous dans des lieux et des quartiers différents.

L'UAIR est intéressée, elle programme des rencontres avec ses adhérents sur des sujets variés et dispose d'une salle pour accueillir cette soirée.

Le Comité Laïcité 35 fait également deux propositions :

- une conférence jeudi 24 novembre à 17h30 à la MIR avec un conférencier Gérard Delfau – ancien sénateur et président de l'association Égale : Égalité, Laïcité, Europe.
- un regroupement avec prise de parole autour de l'arbre de la laïcité : vendredi 9 décembre suivie d'un déplacement dans une école publique (l'horaire est à définir).

Du 14 au 24 novembre (hors période de la quinzaine), la MIR va accueillir des classes de collégiens et de lycéens accompagnées de leurs professeurs, pour échanger sur la laïcité. Les animateurs ont été formés par le Comité Laïcité 35 et une responsable de l'Inspection Académique.

La Ligue de l'Enseignement a une proposition de conférence autour de la laïcité avec la venue de Philippe Portier.

Une programmation d'une dizaine d'initiatives sera donc relayée par la Ville de Rennes pour cette première édition.

V - Informations diverses

Plan d'Alimentation Durable

Les préconisations du Comité en matière de restauration scolaire pourront trouver des suites dans le cadre de la mise en place du Plan d'Alimentation Durable de la Ville de Rennes. La démarche globale de construction de ce plan commencera le **jeudi 17 novembre** par une journée de lancement dans les locaux de Rennes Métropole.

Au programme : information et débat le matin puis 3 ateliers thématiques l'après-midi : "Qu'est-ce que l'alimentation durable ?", " L'usager acteur de son repas : quels aliments voudrais-je dans mon assiette ?" et "Comment mettre en place des actions transversales qui mobilisent tous les acteurs ou quels outils pouvons-nous, acteurs, fournir aux enfants et aux familles pour développer leur esprit critique ?".

Des membres du Comité volontaires sont invités à y participer. Thomas Gachet propose qu'une représentante de la Ligue de l'Enseignement y participe. Il serait pertinent que des représentants de la communauté musulmane et juive soient présents.

Le Comité sera informé du suivi de cette démarche.

Budget participatif – saison 2

Il est rappelé aux membres du Comité qu'ils peuvent déposer leur propre projet jusqu'au 2 novembre 2016 et qu'ils peuvent donner leur avis sur les projets soumis au vote des Rennais du 9 au 27 janvier 2017.

Il est proposé aux membres de désigner René Jouquand comme représentant au sein du comité de suivi du budget participatif pour les 2 réunions à venir : les 15 novembre et 13 décembre à 18h.

Rennes 2030

L'ensemble des Comités Consultatifs rennais sont invités à une présentation du projet urbain Rennes 2030, **jeudi 17 novembre de 18h30 à 20h30** (le lieu sera précisé ultérieurement).

Conférence "Les discriminations liées à l'origine"

Une conférence de Patrick Simon "*Les discriminations liées à l'origine*" aura lieu **mercredi 9 novembre à 18h** à l'Hôtel de Rennes Métropole. Elle est réalisée à partir de l'enquête Trajectoires et origines de l'INED.

VI – Prochaines réunions du Comité

René Jouquand interroge les membres du Comité sur les sujets qu'ils souhaiteraient évoquer lors des prochaines séances.

- Laïcité et médias. La proposition de faire venir un intervenant du Club de la presse est formulée.

- Une proposition invite à faire revenir Philippe Portier pour approfondir la question "quelle place y a-t-il pour toutes les spiritualités ?"
- Est également soulevée la question du rôle du Comité face à la montée de la mauvaise interprétation de la laïcité. ne doit-il pas jouer un rôle de médiateur voire ambassadeur de la laïcité rennais intelligente ?
- Gilles Suignard rappelle la finalité confiée par Madame la Maire au lancement du Comité : traiter des questions concrètes, des pratiques de la laïcité sur le territoire rennais ancrées dans la réalité locale.

La question de la laïcité à l'hôpital pourrait par exemple être abordée.

- Le rôle du Comité est de continuer à impulser, parallèlement il revient aussi aux associations de prendre en charge les différentes préconisations et questions à traiter.
- Le Comité est un espace de ressources et de ressourcement. La laïcité en action, telle qu'elle a pu s'exprimer dans le travail collectif du Comité et lors du Conseil Municipal, est une réponse aux instrumentalisation et aux malentendus qui existent vis-à-vis de la laïcité.

René Jouquand conclut la séance en annonçant la date de la prochaine plénière qui sera consacrée au thème Laïcité et médias : **mercredi 16 novembre à 18h à l'Hôtel de Ville.**

La séance est levée à 19H30